

GFC 2015

Basculement 2014/2015 Monoposte

VERSION**DATE**

ADMIN 2015 V15.0	08/12/2014
CBUD 2015 V15.0	05/12/2014
CGEN 2015 V13.0	05/12/2014
REGIE 2015 V12.0	10/10/2014

SOMMAIRE

1	AVERTISSEMENT	3
2	SAUVEGARDES	3
	2.1. SAUVEGARDES AVANT INSTALLATION DE L'EXECUTABLE	3
	2.2. SAUVEGARDES APRES INSTALLATION DE L'EXECUTABLE	4
3	PREALABLE A L'INSTALLATION	4
	3.1. CONFIGURATION PRECONISEE	4
	3.2. VERSION DE LA PROCEDURE D'INSTALLATION	4
4	INSTALLATION	5
5	APRES INSTALLATION	10
	5.1. ACCES AUX MODULES	10
	5.1.1. LANCEUR	10
	5.1.2. PREMIER ACCES	10
	5.1.3. VERSIONS INSTALLEES	11
	5.2. GFCADMIN 2015 : OPERATIONS A EFFECTUER	11
	5.2.1. INITIALISATION DE LA BASE DE DONNEES 2015	11
	5.2.2. BASCULEMENT COMPTABLE	11

1 AVERTISSEMENT

Ce fichier exécutable effectue :

- AUTOMATIQUEMENT le basculement des modules déjà installés,
- L'installation des nouveaux modules pour 2015 si l'utilisateur coche les cases de ces nouveaux modules,
- Automatiquement l'installation de l'outil de gestion des bases BD_GFC.

2 SAUVEGARDES

2.1. SAUVEGARDES AVANT INSTALLATION DU CD OU DE L'EXÉCUTABLE



Sauvegarde de votre base GFC 2014

Vous devez **IMPÉRATIVEMENT** faire une sauvegarde de votre base GFC 2014 avant d'effectuer le basculement :

Les sauvegardes antérieures ne doivent plus être utilisées.

Sur l'exercice 2013, les extractions suivantes seront réalisées et conservées aux archives :

- En CBUD : Les listes des mandats, des ordres de reversement, des recettes, et les affectations de marché.
- En CGEN : Les extractions des encaissements, la liste des journaux généraux et la balance (Détail).

2.2. SAUVEGARDES APRÈS INSTALLATION DE L'EXÉCUTABLE



Sauvegardes via l'outil BD_GFC

- Les accès aux sauvegardes, restaurations et historiques de **GFC 2014 et GFC 2015** sont inclus dans l'outil **BD_GFC**.
- Une fois que l'application sera installée et que vous aurez commencé à travailler, nous vous conseillons de faire **très souvent et très régulièrement** des **SAUVEGARDES** de la base de données.

3 PRÉALABLE À L'INSTALLATION

3.1. CONFIGURATION PRÉCONISÉE

Les postes peuvent être :

Sous XP Pro :

- Pentium III ou supérieur, ou modèle équivalent
- Mémoire : 1 Giga recommandé

Sous Vista Pro ou Windows 7 :Pro

- Processeur 32 bits (x86) ou 64 bits (x64) cadencé à 800 MHz ou supérieur
- Mémoire : 2 Giga recommandé

Le système d'exploitation windows 8 n'est pas à ce jour agréé par le Ministère de l'éducation National et ne doit donc pas être utilisé



Installation sous Vista ou Windows 7

L'installation sous Vista ou Windows 7 nécessite une configuration particulière du poste :

- Installation en tant qu'**ADMINISTRATEUR**,
- Implantation de fichiers afin d'avoir accès aux fichiers d'aide en ligne.

Voir fiche diffusée avec l'installation « Instal MySQL et GFC sous Vista ou Seven ».

3.2. VERSION DE LA PROCÉDURE D'INSTALLATION

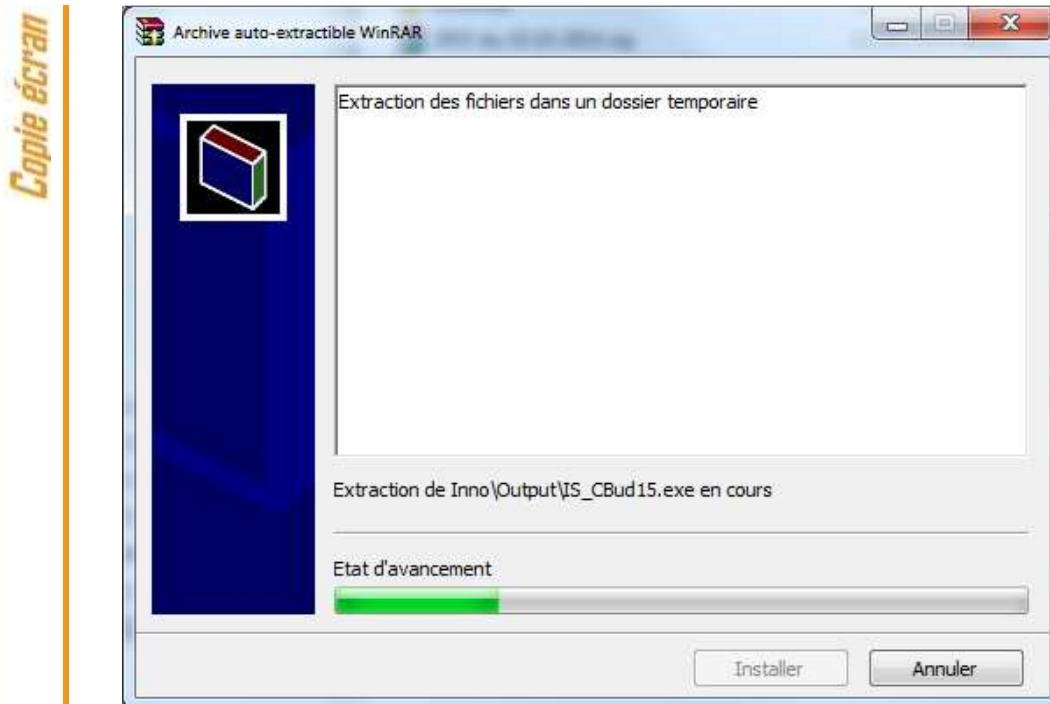
La version de la procédure d'installation est la **3.0.1**.

4 INSTALLATION

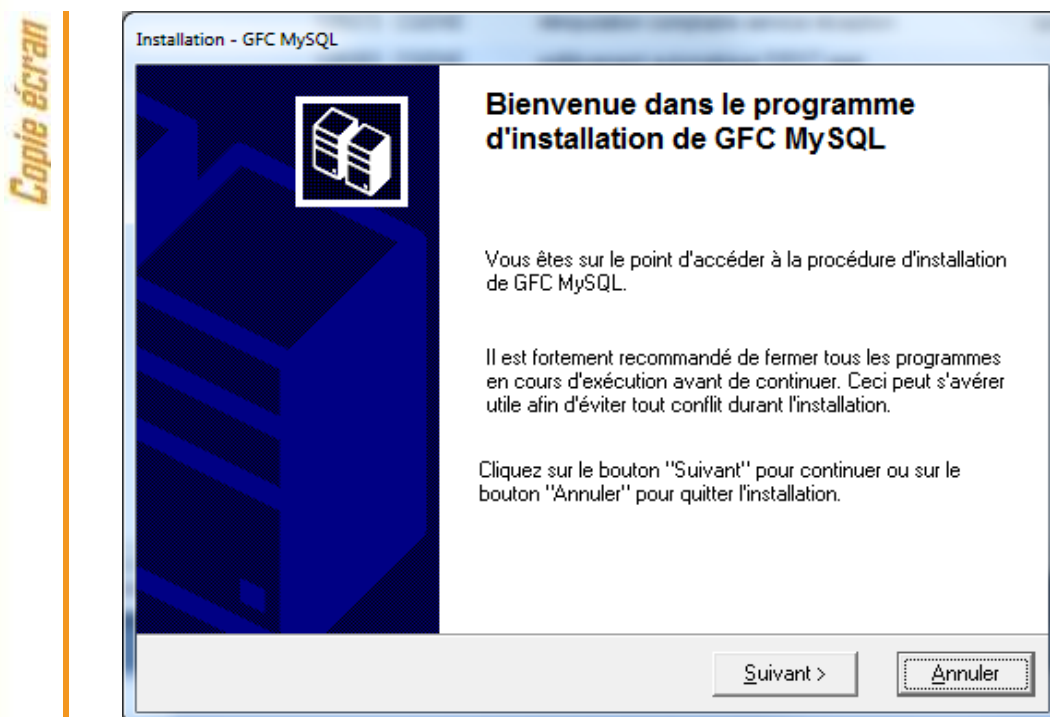
1

TELECHARGER PUIS LANCER L'EXECUTABLE DEPUIS VOTRE POSTE DE TRAVAIL.

Si vous lancez l'exécutable, le fichier se décompacte :

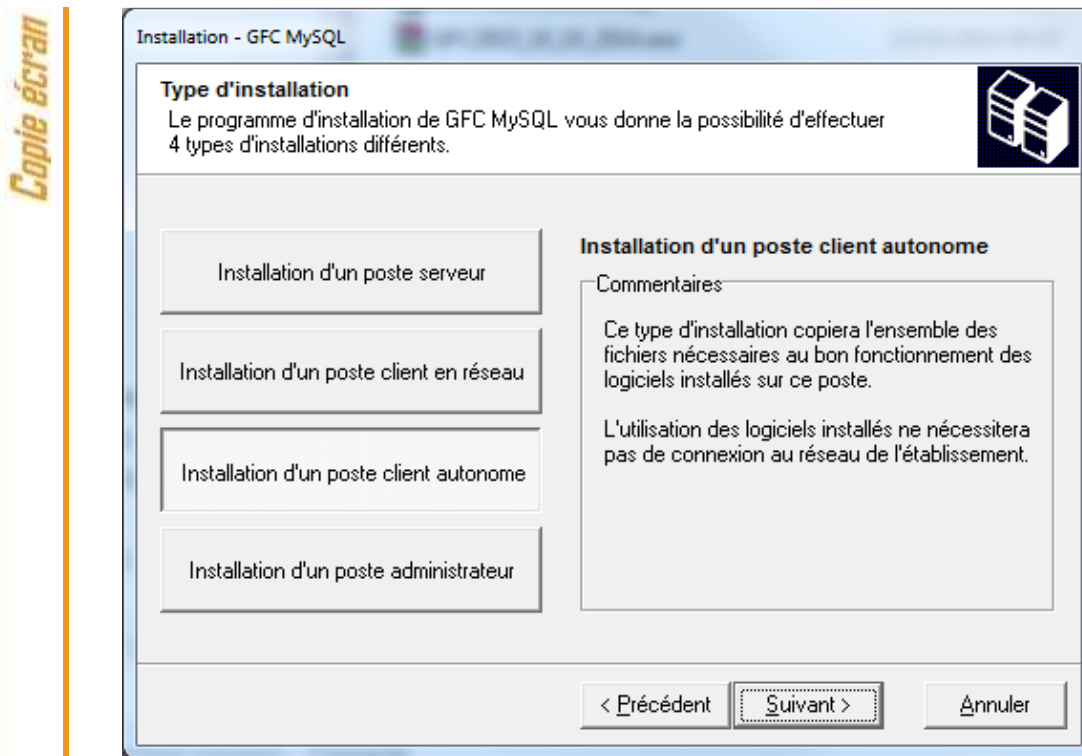


L'écran de bienvenue s'affiche :



2 → CLIQUER SUR « SUIVANT > »

L'écran du type d'installation s'affiche :



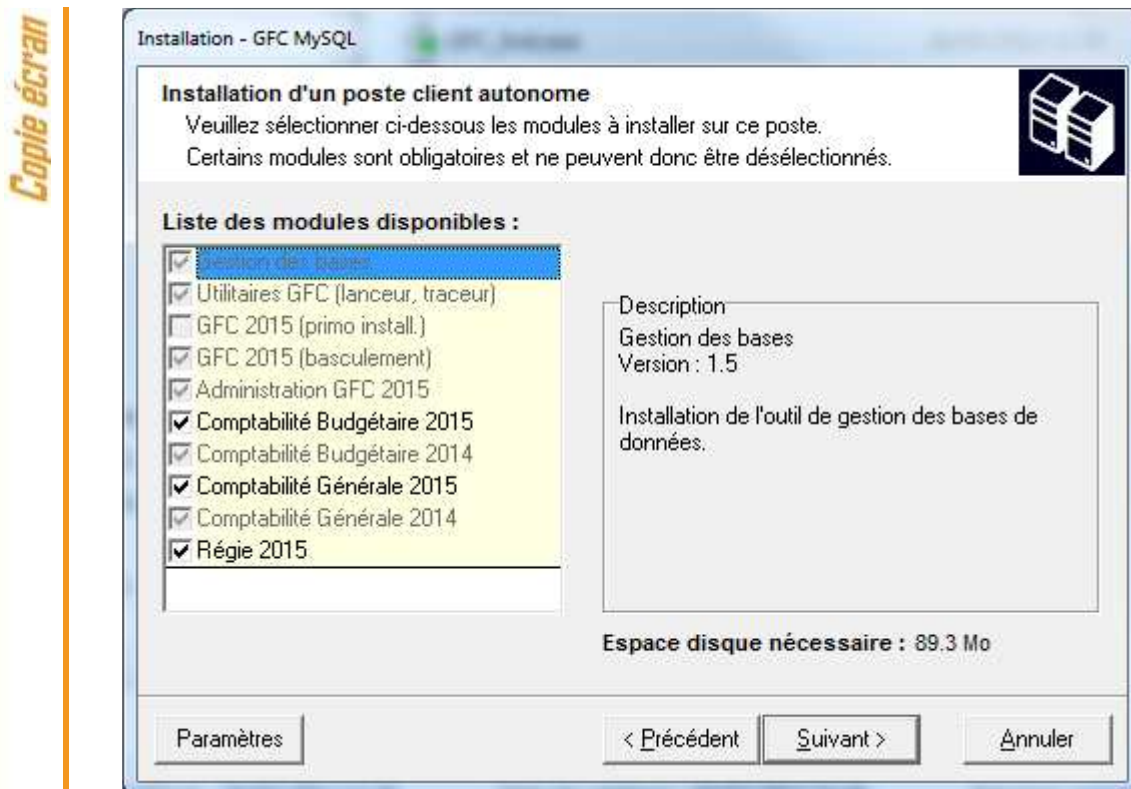
3 → CLIQUER SUR « INSTALLATION D'UN POSTE CLIENT AUTONOME », PUIS CLIQUER SUR « SUIVANT > »

Messages de désinstallation

Selon ce que vous avez sur le poste (Cofi 2013, GFC 2013...), différents messages peuvent apparaître pour désinstaller les programmes et bases de l'exercice N-2.

Cliquez sur oui pour confirmer les désinstallations

La liste des modules disponible pour l'installation s'affiche :

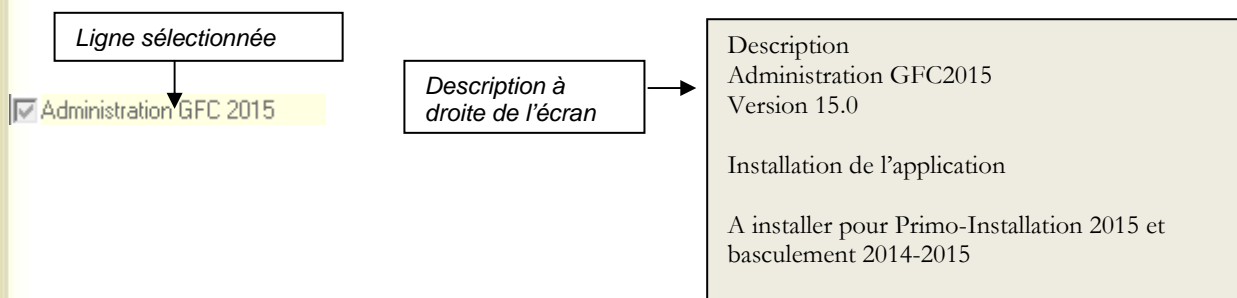


Certaines lignes sont non accessibles, car les éléments doivent être installés obligatoirement OU ne doivent pas être installés. Exemple : la base GFC 2015 primo installation ne doit pas être installée si vous êtes en basculement 2014/2015.

D'autres lignes sont pré cochées car la procédure a détecté que les modules étaient installés en 2014. Exemple : installation de CBUD 2015 car la CBUD 2014 existe sur le poste.

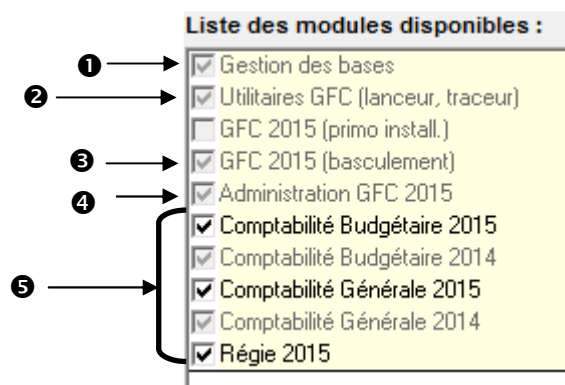
Des lignes sont accessibles et non pré cochées, afin de faire une éventuelle primo installation de ces modules. Exemple : si les Régies n'existaient pas en 2014 sur le poste, possibilité de les installer en 2015.

En vous positionnant sur une ligne, la version du module et le type d'installation apparaissent sur la droite de l'écran.



4

PRENEZ CONNAISSANCE DES CASES COCHÉES/NON-COCHÉES



- ❶ La case **Gestion des bases** installe automatiquement l'outil **BD_GFC** permettant d'initialiser, de sauvegarder, de restaurer, de supprimer une base 2015 et de visualiser l'historique des opérations, ainsi que l'icône correspondant, **sans avoir à cocher quoi que ce soit**.
- ❷ La case **Utilitaires GFC (lanceur, traceur)** installe automatiquement l'icône de lancement de l'application et le fichier log (fichier historique) **sans avoir à cocher quoi que ce soit**.
- ❸ La case **GFC 2015 (basculement)** prépare l'installation de la **base de données GFC 2015**, **sans avoir à cocher quoi que ce soit**.
- ❹ La case **Administration GFC 2015** installe automatiquement le module GfcAdmin 2015.
- ❺ Les cases répertoriées en « 5 » correspondent à l'installation des programmes 2015 des **modules déjà installés en 2014 OU que vous souhaitez installer pour 2015 ainsi que des correctifs apportés au module 2014** :
 - ⇒ Si la case **Comptabilité Budgétaire 2015** :
 - Est pré cochée, la comptabilité budgétaire 2015 sera installée automatiquement.
 - N'est pas pré cochée, cela signifie que ce module n'était pas installé en 2014. Si vous souhaitez l'installer pour 2015, cochez la case.
 - ⇒ Si la case **Comptabilité Générale 2015** :
 - Est pré cochée, la comptabilité générale 2015 sera installée automatiquement.
 - N'est pas pré cochée, cela signifie que ce module n'était pas installé en 2014. Si vous souhaitez l'installer pour 2015, cochez la case.
 - ⇒ Si la case **Régie 2015** :
 - Est pré cochée, la régie 2015 sera installée automatiquement.
 - N'est pas pré cochée, cela signifie que ce module n'était pas installé en 2014. Si vous souhaitez l'installer pour 2015, cochez la case.
 - ⇒ Les cases **Comptabilité Budgétaire 2014** et **Comptabilité Générale 2014** :
 - Sont pré cochées et grisées, cela signifie que des correctifs sont apportés à ces deux modules.

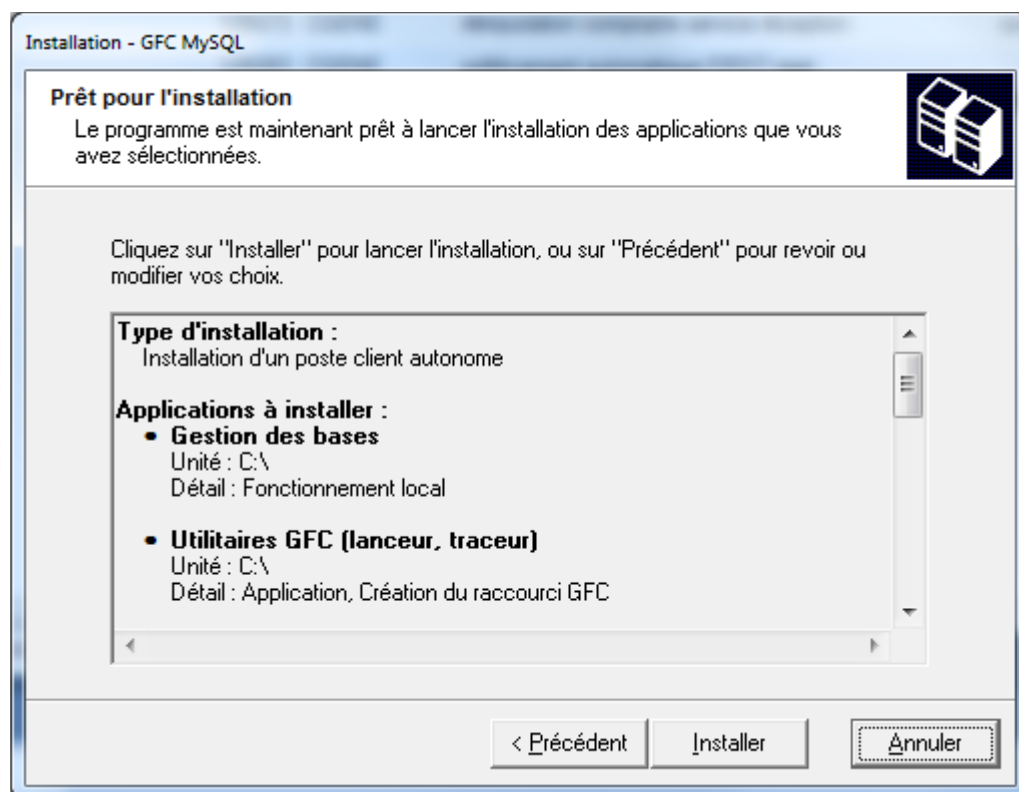
La case **GFC 2015 (primo Install.)** correspond à une base de primo installation et n'est pas accessible ni pré cochée, puisque vous êtes en basculement.

5

CLIQUEUR SUR « SUIVANT » POUR INITIER L'INSTALLATION DU BASCULEMENT 2014/2015

L'écran suivant affiche les éléments à installer :

Copie écran



La liste des modules à installer s'affiche sur cet écran : ce sont les modules que vous avez cochés ou qui étaient automatiquement pré-cochés.

6

CLIQUEUR SUR « INSTALLER » POUR COMMENCER L'INSTALLATION.

Lorsque l'installation est terminée, un message de confirmation apparaît « Installation terminée. Voulez-vous relancer une autre session d'installation ? ».

CLIQUEUR SUR « NON » POUR TERMINER L'INSTALLATION DU BASCULEMENT 2014/2015 SUR CE POSTE.

5 APRÈS INSTALLATION

5.1. ACCES AUX MODULES

5.1.1. LANCEUR

! Poste de travail sous SEVEN

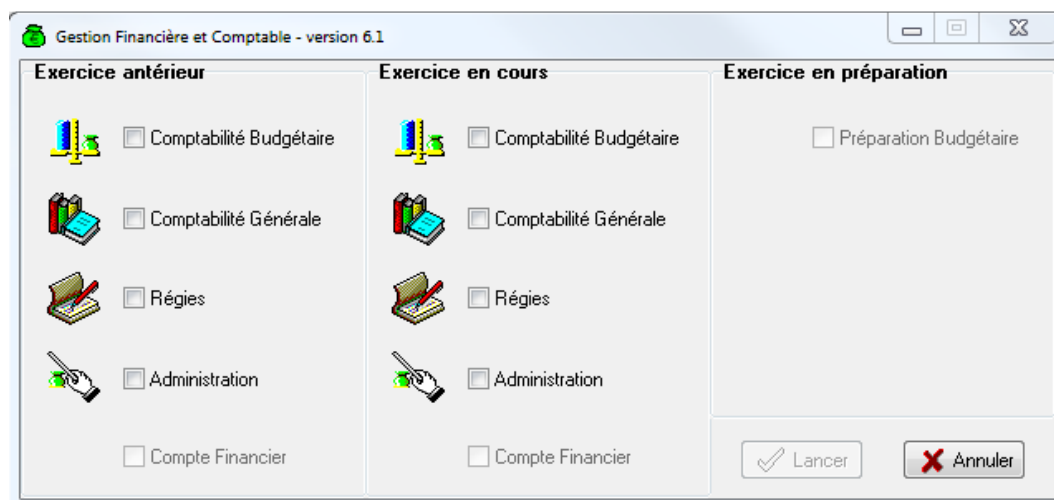
- Si votre poste de travail est sous SEVEN il est indispensable de cocher le mode « compatibilité windows XP SP3 » pour l'icône GFC ainsi que l'exécution du programme en tant qu'administrateur. (Clic droit souris, « Propriété » puis sélection de l'onglet 'compatibilité' et modifier les paramètres pour tous les utilisateurs.

1

CLIQUER SUR L'ICONE GFC SUR LE BUREAU

Le lanceur GFC s'ouvre :

Copie écran



5.1.2. PREMIER ACCÈS

Il n'est pas possible d'entrer dans GFC 2015 sans avoir au préalable initialisé la base à l'aide de l'utilitaire BD_GFC. En effet, si l'on veut entrer dans un module de l'exercice en cours, le message d'avertissement suivant s'affiche :

Copie écran



5.1.3. VERSIONS INSTALLÉES

Après basculement, les versions des modules GFC sont les suivantes :

- GfcAdmin 2015 : V15.0 du 08/12/2014
- CBub 2015 : V15.0 du 05/12/2014
- CGene 2015 : V13.0 du 05/12/2014
- Régies 2015 : V12.0 du 10/10/2014

La version de l'outil de gestion de base de données BD_GFC est la suivante :

- BD_GFC : V 1.5 du 18/04/2014

5.2. GFCADMIN 2015 : OPERATIONS A EFFECTUER

5.2.1. INITIALISATION DE LA BASE DE DONNEES 2015

Si vous tentez d'entrer dans un module 2015, vous avez le message « Veuillez procéder à l'initialisation de la base via l'utilitaire BD_GFC.

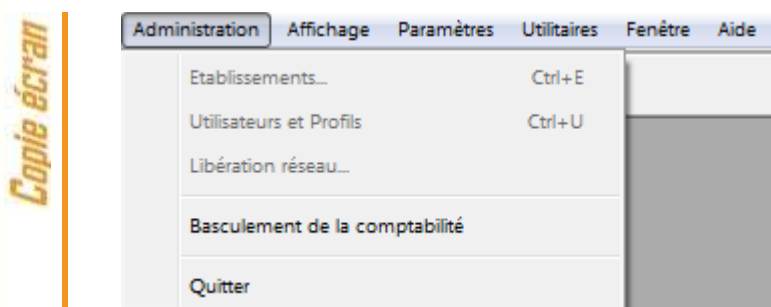


Initialisation de la base 2015

Vous devez lancer l'initialisation de la base 2015 dans l'outil de gestion de bases de données BD_GFC. **Tant que la base n'est pas initialisée, aucune fonctionnalité n'est accessible.**

5.2.2. BASCULEMENT COMPTABLE

Après l'installation du basculement, après initialisation de la base 2015, et avant toute autre opération, il est nécessaire d'effectuer le basculement comptable, dans le module **GfcAdmin de l'exercice en cours**, menu **Administration \ Basculement de la comptabilité** :



Lors du basculement comptable, différents messages sont affichés, selon les modules basculés. (Pour plus d'informations voir la fiche diffusée avec l'installation « GFC2015_Controles_Basculement »)

En fin de basculement comptable, lorsque le basculement a été réalisé avec succès, des conseils sont affichés, selon les modules que vous avez basculés :

